REPORTING
SCHELCHER IVO GLOBAL YIELD 2024

31 Mai 2024

Classe D : FR0013408424

Schelcher Prince Gestion & IVO Capital Partners

VL: 10 353,83 - Actif total (M€): 202,7

Le compartiment a pour objectif de réaliser une performance annuelle de 4,5% nette de frais, et prenant en compte le risque de défaut des émetteurs et le risque de change, sur une période prédéfinie jusqu'à la fin du dernier trimestre 2024 plus 6 mois, via la gestion d'un portefeuille de titres de taux, en collaboration avec IVO Capital Partners.

PERFORMANCES DU FONDS

Performances

Cumulées	Fonds	Indice	Ecart
1 Mois	0,45%	0,38%	0,07%
Début de l'année	2,05%	1,90%	0,15%
1 an	6,11%	4,51%	1,60%
3 ans	3,23%	13,51%	-10,28%
3 ans (annualisés)	1,06%	4,50%	-3,44%

Calendaires	Fonds	Indice	Ecart
2023	8,00%	4,49%	3,51%
2022	-7,28%	4,49%	-11,76%
2021	4,76%	4,50%	0,26%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

AGREGATS FINANCIERS

Principaux agrégats financiers

Analyse du risque	1 an	3 ans
Volatilité du fonds	1,2%	3,4%
Ratio de Sharpe	1,90	-0,14
Ratio d'information	1,38	-1,05

Indicateurs techniques	Fonds
Sensibilité Taux	0,4
Taux de Rendement	5,2%
Taux de Rendement au Pire	4,0%
Coupon Moyen	3,9%

* Le taux de rendement par émission est plafonné à 20%

AGREGATS EXTRA FINANCIERS

Principaux agrégats extra-financiers

Indicateurs	Fonds	Univers
Classification SFDR	Art. 6	
Risque de durabilité	21,5	21,8

Ce qu'il faut retenir sur les marchés financiers

La dynamique de croissance s'affaiblit aux USA alors qu'elle accélère légèrement en Europe. L'économie y a progressé moins que prévu au Q1, avec principalement la consommation des ménages qui se tasse. Le PIB définitif a augmenté de 1.3% YoY contre 1.6% en première estimation. Le marché des taux en Europe et aux Etats-Unis, s'est tendu de nouveau en fin de mois en raison des incertitudes toujours plus présentes quant aux baisses de taux de la Fed et de la BCE et une inflation persistante. L'appétit pour le risque et donc les marchés actions et crédit est donc resté plus limité. En Zone Euro, les PMI restent sur leurs tendances positives.

Evolution de la performance

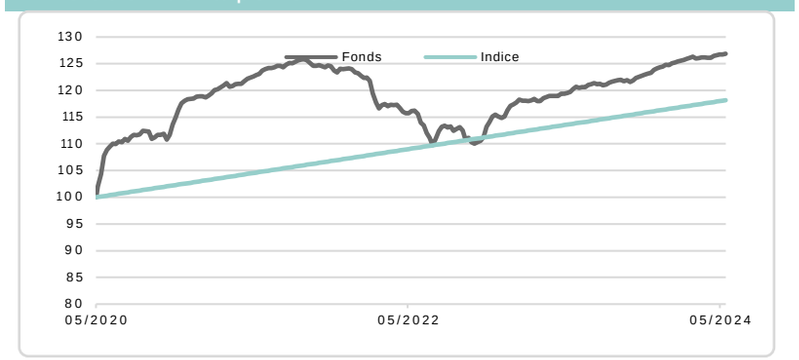

Attribution de performance

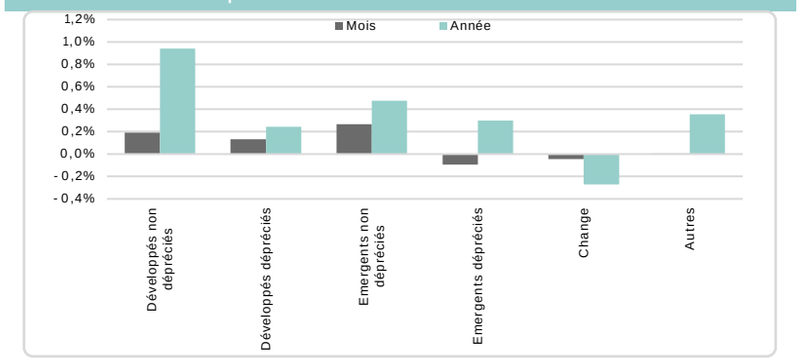

POSITIONNEMENT DU PORTEFEUILLE

Evolution de la sensibilité taux*

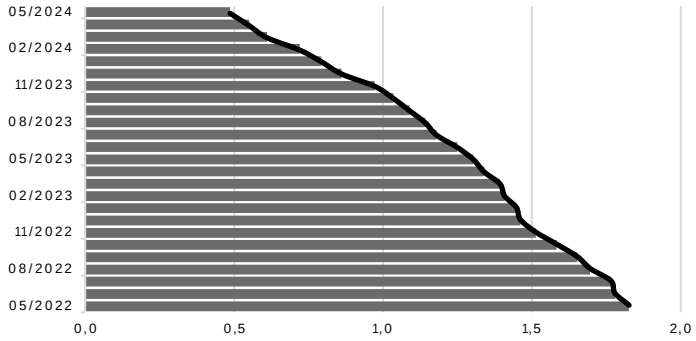

Sensibilité moyenne au cours du mois

Evolution du taux de rendement*

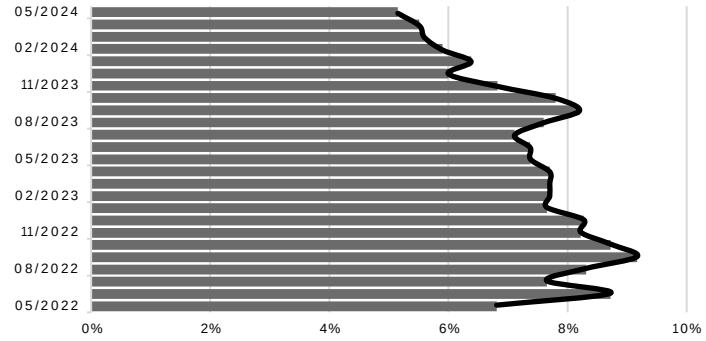

*Taux de rendement moyen au cours du mois

Sensibilité crédit par zone géographique

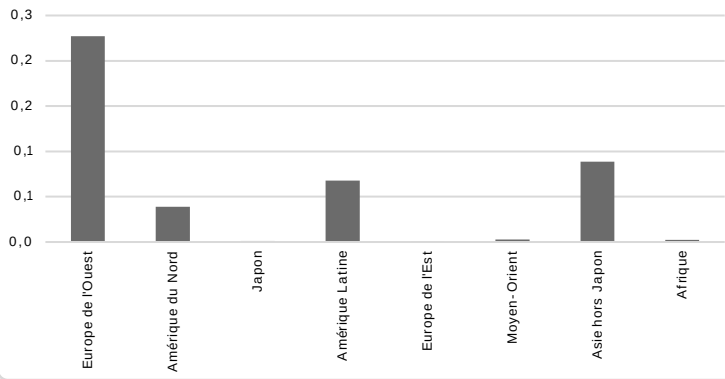

Sensibilité crédit par notation

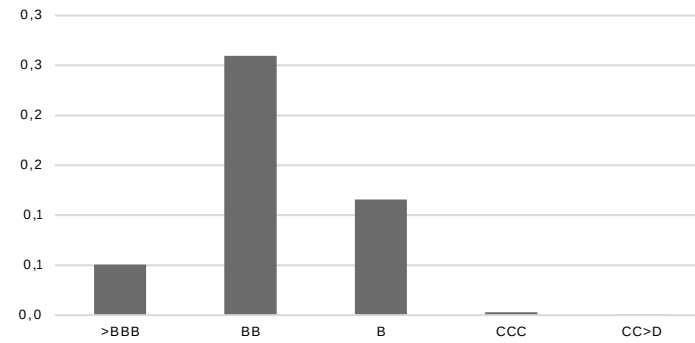

Sensibilité crédit par secteur

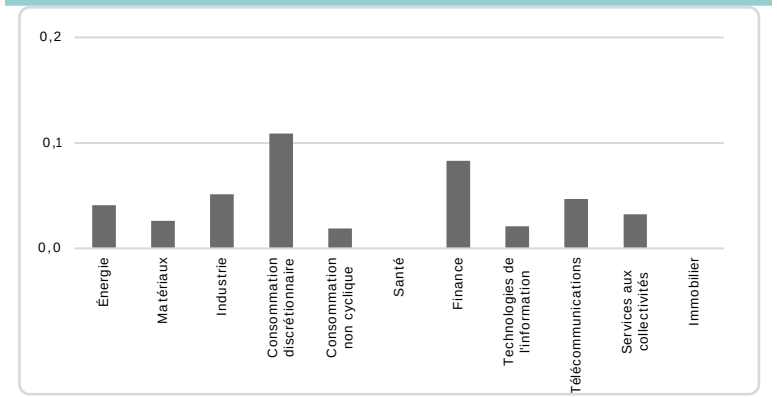

Principales positions crédit (en investissement)

GLOBO COMMUNICACOES PART
PERMANENT TSB GROUP
TECHNIPFMC PLC
MELCO RESORTS FINANCE
DEUTSCHE LUFTHANSA AG

Caractéristiques de la classe

CLASSIFICATION AMF

Obligations et autres titres de créances internationaux

DATE DE LANCEMENT

Classe : 18 mai 2020 / Fonds : 15 juillet 2019

DÉPOSITAIRE / VALORISATEUR

CACEIS BANK France / CACEIS Fund Administration

ISIN

Classe D: FR0013408424 Classe I: FR0013408416
Classe P: FR0013408432 Classe Z: FR0013408457

PROFIL DE RISQUE (SRI)

1 **2** 3 4 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

SOUSCRIPTIONS/RACHATS

Quotidien à 11h (Paris)

DÉLAI DE RÈGLEMENT/LIVRAISON

J+2 ouvrés

FRAIS DE GESTION MAXIMUM

Frais de gestion fixes : 0,6% Max

Frais de gestion variables : Néant

FORME JURIDIQUE

Compartiment de la SICAV Schelcher Prince Investissements

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

31/12/2024 + 6 mois

Schelcher_Prince Gestion

Document promotionnel | Destiné exclusivement aux investisseurs professionnels.
Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription des produits cités. Toutefois en cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter le prospectus de l'OPCVM ou du FIA afin de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus notamment le risque de perte en capital et le cas échéant, le risque de liquidité des actifs sous-jacents.
L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Schelcher Prince Gestion à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures, ne sont pas constantes dans le temps et ne tiennent pas compte des éventuels frais de souscription ou de rachat.
Les données chiffrées sont de source Schelcher Prince Gestion sauf mention contraire. Les informations légales concernant les OPCVM ou les FIA cités notamment les DICI et prospectus complets sont disponibles auprès de Schelcher Prince Gestion ou sur le site Internet www.spgestion.fr

FRAIS

Le tableau ci-dessous présente les coûts que vous êtes susceptibles de supporter en investissant sur ce fonds. Se référer au Document d'Informations Clés.

Classe	ISIN	Frais de gestion	Frais de performance	Frais d'entrée (Max)	Frais de sortie (Max)	Coûts de transaction	Frais courants	Commissions de performance
Classe D	FR0013408424	0,6% Max	0%	0,00%	0,00%	0,49%	0,61%	0,00%
Classe I	FR0013408416	0,6% Max	0%	0,00%	0,00%	0,49%	0,61%	0,00%
Classe P	FR0013408432	1,2% Max	0%	4,00%	0,00%	0,49%	1,21%	0,00%
Classe Z	FR0013408457	0,6% Max	0%	0,00%	0,00%	0,49%	0,61%	0,00%

GLOSSAIRE

Ce support contient des indicateurs que les investisseurs professionnels utilisent pour évaluer la valeur ou le comportement des actifs financiers. Nous mettons à votre disposition ci-dessous une définition des termes utilisés.

Volatilité. La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le rendement potentiel est élevé mais plus le fonds est risqué.

Tracking Error. Cet indicateur mesure le risque d'éloignement des performances du portefeuille de celles de son indice de référence. Plus la tracking error est élevée, plus le fonds a une performance moyenne différente de son indice de référence. A l'inverse, une tracking error faible montre que le fonds a une performance proche de celle de son indice de référence.

Ratio de Sharpe. Ce ratio met en relation la performance d'un portefeuille avec son niveau de risque. Il permet de quantifier la performance financière d'actifs en mesurant l'excédent de rendement par unité de risque.

Ratio d'information. Cet indicateur mesure la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus il est élevé, meilleur est le fonds en relatif. Il se calcule comme la performance annualisée relative rapportée à la tracking error.

Maximum drawdown. Elle correspond à la pire baisse observée sur un historique donné. En d'autres termes, elle mesure la perte subie par un investisseur qui aurait acheté au point le plus haut précédant cette baisse, et revendu ensuite au point le plus bas.

Recouvrement. Le recouvrement est la durée qu'il a fallu au fonds pour récupérer la perte maximale (max. drawdown). Lorsque le fonds n'est pas revenu à son niveau d'avant la baisse et que la perte n'a pas été totalement récupérée, cette durée ne peut pas être calculée.

Sensibilité. La sensibilité d'un produit mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée d'un paramètre de marché. Ce paramètre peut notamment être des taux d'intérêt, des spreads de crédit, des actions.

Taux de rendement ou **taux actuariel**. C'est une estimation du taux de rendement anticipé d'un portefeuille obligataire à condition que les titres soient détenus jusqu'à échéance.

Taux de rendement au pire. C'est une estimation du taux de rendement le plus défavorable anticipé d'un portefeuille obligataire dont une partie des titres ne serait pas détenue jusqu'à maturité mais remboursée par anticipation au gré de l'émetteur.

Rating moyen. Chaque société en portefeuille se voit attribuer une notation interne selon une analyse de sa robustesse financière. Le rating du portefeuille est la moyenne pondérée de ces notations individuelles.

Séniorité. La séniorité précise le degré de priorité de remboursement d'une dette. Une dette senior est dite privilégiée car, en cas de défaut de l'emprunteur, elle sera remboursée prioritairement à toutes les autres dettes, notamment subordonnées (ou junior), et aux capitaux propres. En contrepartie, elle est nettement moins rémunératrice qu'une dette junior.

Classification SFDR. Le règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) est un ensemble de règles européennes visant à rendre le profil de durabilité des fonds plus transparent. Article 6 : la gestion ne prend pas en compte les risques de durabilité ou les effets négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Article 8 : la gestion traite les risques de durabilité en intégrant des critères ESG (Environnement / Social / Gouvernance). Article 9 : La gestion suit un objectif d'investissement durable strict qui contribue de manière significative aux défis de la transition écologique, et traite les risques de durabilité par le biais de notations indépendantes.

Note ESG. La note ESG d'une entreprise est attribuée à partir de critères d'environnement, social et de gouvernance, et selon un modèle propriétaire. Elle est comprise entre 0 et 20, 20 étant la meilleure note, et permet de classer les sociétés dans leur secteur. La note ESG du portefeuille est quant à elle la moyenne pondérée des notes des entreprises en portefeuille. La note ESG d'une société est convertie en catégories allant de A à E, A étant le mieux noté et E le moins bien noté.

Taux de couverture. Il correspond à la proportion du portefeuille ayant reçu une note ESG.

Risque de durabilité. La réglementation le définit comme un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Morningstar Sustainalytics, leader mondial sur la recherche et la donnée ESG, fournit une appréciation de ce risque sous la forme d'une note de 0 à 100 attribuée à chaque entreprise, 0 étant la meilleure note.

Label ISR. L'investissement Socialement Responsable vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable dans tous les secteurs d'activité. A ce titre, e compartiment intègre dans sa stratégie d'investissement un objectif de présenter une note ESG moyenne supérieure à celle de son univers de référence après élimination des émetteurs les moins bien notés. Il applique par ailleurs un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unis et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon (politique disponible sur notre site internet).

CONTACTS

Distribution Européenne - Estelle Merger-Levis: estelle.merger-levis@spgestion.fr, Nicolas Fallope: nicolas.fallope@spgestion.fr, Nelson El Kherdali: nelson.el-kherdali@spgestion.fr, Loïc Simon: loic.simon@spgestion.fr
Institutionnels - Jean-Christophe Goursaud: jean-christophe.goursaud@spgestion.fr

Schelcher Prince Gestion

Document promotionnel | Destiné exclusivement aux investisseurs professionnels.
Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription des produits cités. Toutefois en cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter le prospectus de l'OPCVM ou du FIA afin de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus notamment le risque de perte en capital et le cas échéant, le risque de liquidité des actifs sous-jacents. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Schelcher Prince Gestion à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures, ne sont pas constantes dans le temps et ne tiennent pas compte des éventuels frais de souscription ou de rachat. Les données chiffrées sont de source Schelcher Prince Gestion sauf mention contraire. Les informations légales concernant les OPCVM ou les FIA cités notamment les DIC et prospectus complets sont disponibles auprès de Schelcher Prince Gestion ou sur le site Internet www.spgestion.fr